

Plus-values immobilières

03.06.22 | INFN SITE DE MONTPELLIER



➤ LIEU

INFN site de Montpellier
Parc Euromédecine,
565 avenue des Apothicaires
34196 Montpellier

En présentiel (places limitées) ou en streaming (GoToWebinar®)

➤ INSCRIPTION & TARIF

Inscription gratuite obligatoire sur www.infn.fr/journee-infn

6 heures validées au titre de la formation continue des notaires et des collaborateurs

Tarif : 300 € (Possibilité de convention de formation pour prise en charge)

➤ CONTACT

Françoise Puyal
tél. 04 67 54 16 38
francoise.puyal.infn@notaires.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les difficultés induites par la détermination du montant de la plus-value et ses modalités de taxation liées à de nombreuses situations particulières

OUTIL PÉDAGOGIQUE

Document Powerpoint - Cas pratiques - Cas de validation des connaissances (QCM)

PUBLIC VISÉ

Notaires et collaborateurs de notaire / comptable taxateur

FORMATEUR

Denis Roche, Formateur consultant spécialisé en fiscalité immobilière - À dirigé le service fiscal du CRIDON durant près de 10 ans ainsi que plusieurs directions fiscales de structures d'expertises comptables - Formateur INFN

PROGRAMME

- Distinction entre plus-values privées, plus-values professionnelles et profits immobiliers
- L'incidence de l'application du régime des partages
- Les conséquences du démembrement de propriété
- Incidences du crédit-bail et des baux à accession différé
- Le régime du constructeur occasionnel
- Les régimes d'exonération
- Les plus-values des non-résidents
- L'incidence des travaux sur la détermination de la plus-value
- Les difficultés liées à la détermination du prix d'acquisition et des frais
- La taxe sur plus-values immobilières de plus de 50.000 euros



INFN

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

Institut national des formations notariales
35 Rue du Général Foy - 75008 Paris

www.infn.fr/journee-infn

Qualiopi
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation ; Action de formation par apprentissage ; Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

Avec le soutien de :



BANQUE des TERRITOIRES

